

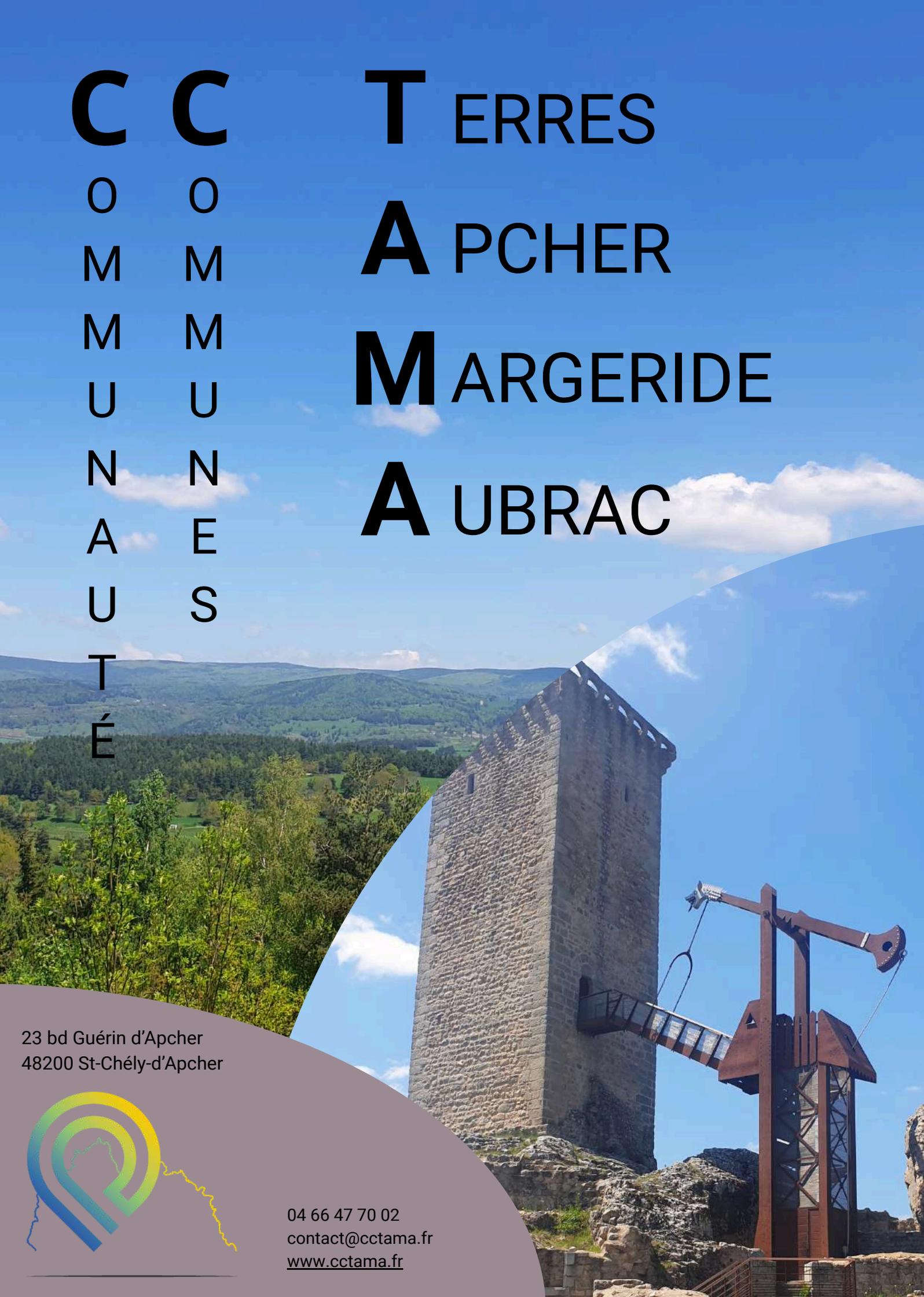
C C
O O
M M
M M
U U
N N
A E
U S
T
É

T ERRES
A PCHER
M ARGERIDE
A UBRAC

23 bd Guérin d'Apcher
48200 St-Chély-d'Apcher



04 66 47 70 02
contact@cctama.fr
www.cctama.fr





Depuis la fusion des deux anciennes communautés de communes et la création des Terres d'Apcher Margeride Aubrac en 2017, aucune publication n'a été réalisée concernant la communauté de communes. Nous avons donc décidé d'éditer un premier magazine qui permettra à tous les administrés du territoire de mieux connaître leur communauté de communes, les compétences exercées et les agents qui la font vivre.

Vous pourrez constater que le développement économique est un axe majeur de la communauté de communes. La labellisation « Territoires d'Industrie Nord Lozère », obtenue fin 2023 avec la communauté de communes Hautes Terres de l'Aubrac, a permis de mettre en avant l'activité industrielle de notre territoire et de renforcer notre partenariat avec les services de l'Etat.

Au-delà de la programmation reconnue du Ciné-Théâtre, de la redécouverte du Scénovision, du dynamisme de l'office de

tourisme Margeride en Gévaudan, avec ses trois bureaux d'information touristique, un focus est également fait sur un service très apprécié des administrés, à savoir les deux France services de Saint-Chély-d'Apcher et de Saint-Alban-sur-Limagnole.

Vous pourrez découvrir l'action de la communauté de communes en ce qui concerne le service aux familles et l'accueil des professionnels de santé au sein des différents bâtiments de la collectivité. Côté environnement, une présentation des différentes thématiques permettra de rappeler les structures existantes et de mettre en avant les actions en cours.

Enfin, j'ai souhaité consacrer une page entière à la compétence eau et assainissement car bien que la législation ait évolué à ce sujet, je reste persuadé qu'il s'agit d'une priorité pour tous les territoires.

Bonne lecture à toutes et à tous.

🔍 Sommaire

La CCTAMA

pages 2 et 3

Finances

page 4

Développement économique

pages 5 et 6

Accès aux droits

pages 7 et 8

Tourisme et Culture

pages 9, 10, 11 et 12

Convention Territoriale Globale

pages 13 et 14

Santé

page 15

Patrimoine et bâtiments

page 16

Environnement

page 17

Eau et assainissement

page 18

En Bref

page 19

Le territoire de la CCTAMA

La Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac a été créée le 1er janvier 2017, par fusion des Communautés de Communes des Terres d'Apcher et Apcher-Margeride-Aubrac. Elle regroupe 20 communes, situées au nord de la Lozère, à proximité de l'autoroute A75, et compte 10 650 habitants ainsi que 40 élus communautaires.



Maires des Communes

Albarêt-Sainte-Marie : Michel THEROND

Blavignac : Yves CHADELAT

Chaulhac : Gérard ROUSSET

Fontans : Jean-Paul VANEL

Julianges : Thierry ARCHER

La Fage-Saint-Julien : Francis SARTRE

Lajo : Alain SOULIER

Le Malzieu-Forain : Colette ROUQUET

Le Malzieu-Ville : Jean-Noël BRUGERON

Les Bessons : René TARDIEU

Paulhac-en-Margeride : Alain GUENNOU

Prunières : Rolland ODOUL

Rimeize : Thomas PIGNIDE

Saint-Alban-sur-Limagnole : Samuel SOULIER

Saint-Chély-d'Apcher : Christine HUGON

Sainte-Eulalie : Christian MEYRAND

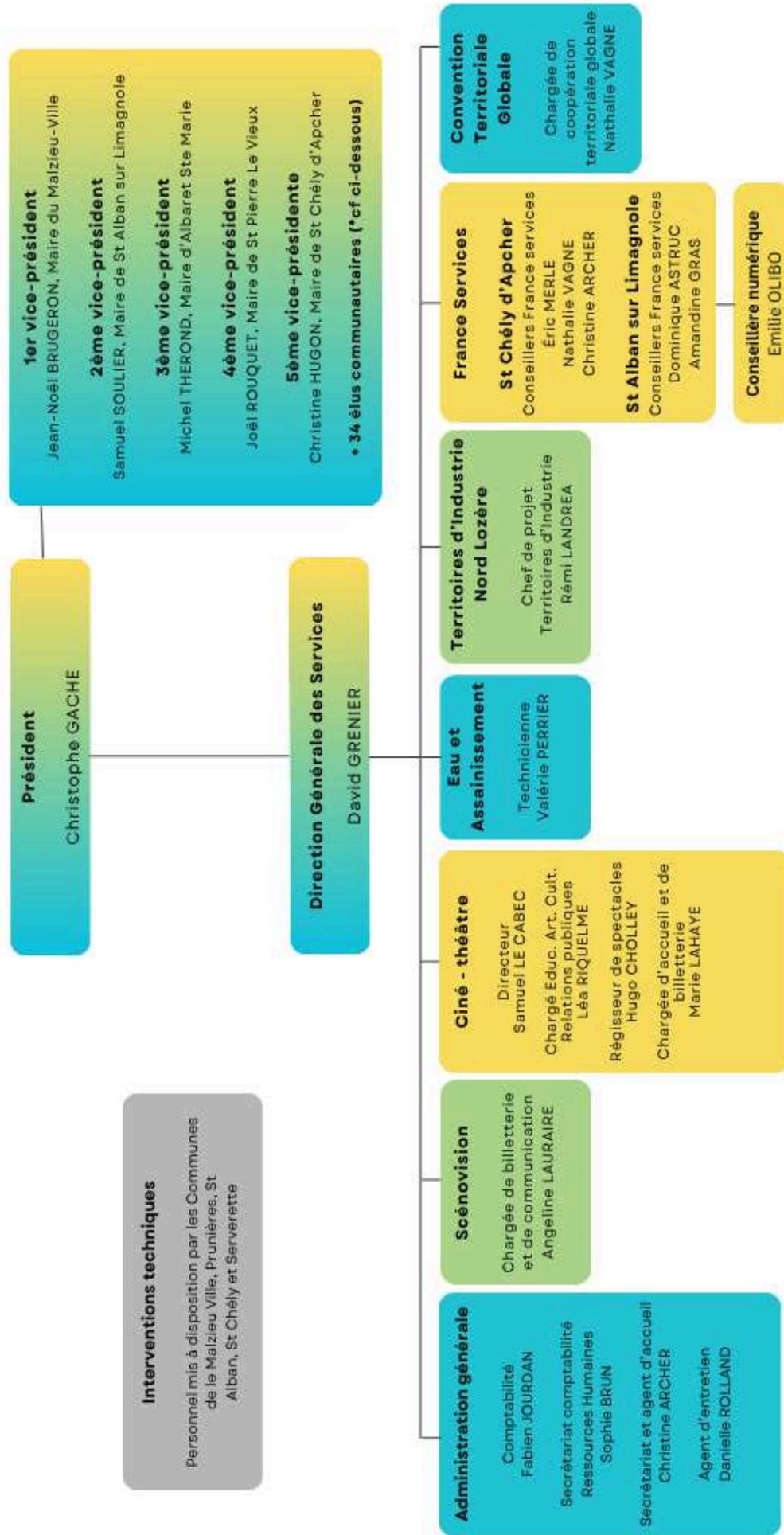
Saint-Léger-du-Malzieu : Ludovic JAFFUEL

Saint-Pierre-le-Vieux : Joël ROUQUET

Saint-Privat-du-Fau : Jean-Claude LAURENT

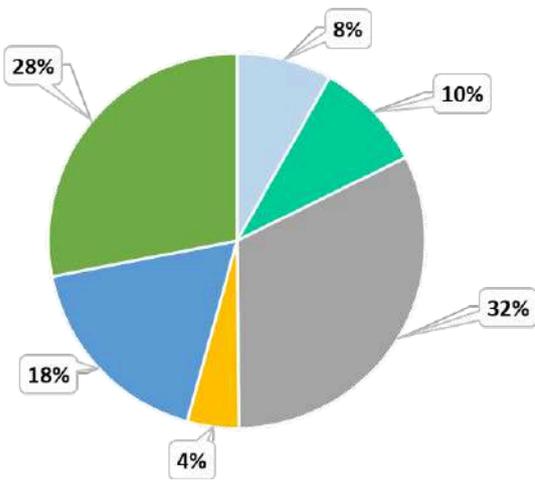
Serverette : Sèverine CORNUT

ORGANIGRAMME DES SERVICES



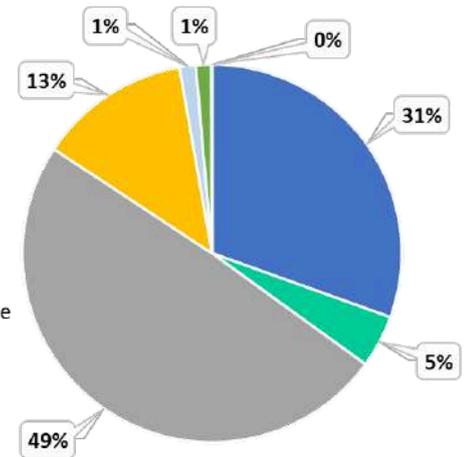
Budget primitif 2025 Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère générale
- Personnel
- Autres charges de gestion courante
- Opérations d'ordres
- Atténuations de produits
- Virement section d'investissement



Budget primitif 2025 Recettes de fonctionnement

- Résultat de fonctionnement
- Produits de services
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions
- Autres produits de gestion courante
- Opérations d'ordres
- Atténuations de charges



Le budget de fonctionnement 2025 s'équilibre à **10 347 964 €**.

Principales recettes :

- Impôts et taxes : **5 102 485 €** dont **1 493 717 €** liés à la fiscalité directe locale
- Dotations, subventions : **1 339 181 €**
- Report d'une partie du résultat de l'exercice précédent : **3 154 323 €**

Principales dépenses :

- Charges de gestion courante : **3 302 675 €** (ordures ménagères, SDIS, office de tourisme, etc...)
- Atténuations de produits : **1 828 571 €** (dont attributions compensations versées communes)
- Charges à caractère général : **846 550 €** (entretien bâtiments, électricité, chauffage, eau, etc...)
- Charges de personnel : **982 435 €** (avec la reprise au 1er juillet 2025 de la piscine Atlantie)
- Virement à la section d'investissement : **2 904 232 €**

Le budget d'investissement s'équilibre à **4 720 884 €**.

Principales recettes :

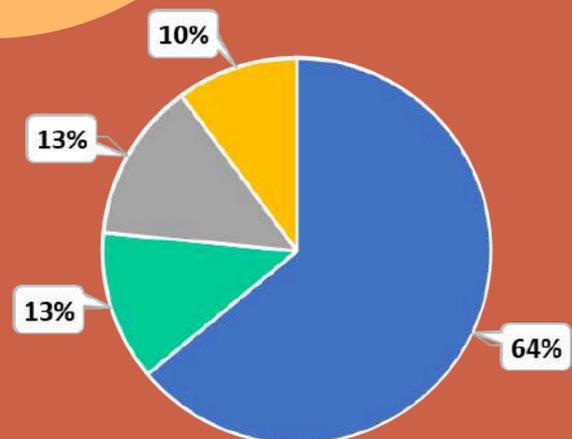
- Virement provenant de la section de fonctionnement : **2 904 232 €**
- Subventions liées aux projets : **606 350 €**
- Dotations, réserves : **504 301 €**

Principales dépenses :

- Immobilisations en cours : **3 498 121 €** (projets en cours et opérations non affectées)
- Fonds de soutien économique : **650 228 €** (dont fonds de concours communes)

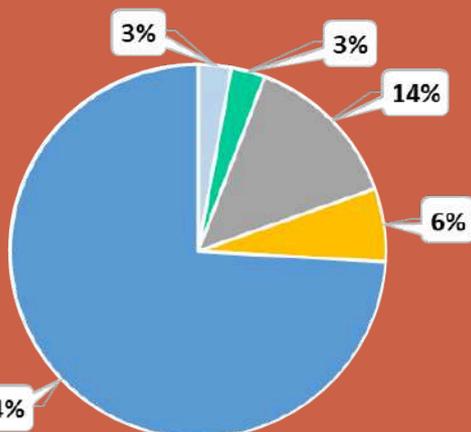
Budget primitif 2025 Recettes d'investissement

- Virement section fonctionnement
- Dotations, réserves
- Subventions d'investissement
- Opérations d'ordres



Budget primitif 2025 Dépenses d'investissement

- Opérations d'ordres
- Emprunt
- Subventions d'équipements versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours



Territoires d'industrie Nord Lozère

Lancé fin 2018, le programme national "Territoires d'industrie" soutient la reconquête industrielle des territoires. Après une première phase (2019-2022) ayant accompagné 149 territoires, une nouvelle phase (2023-2027) a été lancée pour renforcer cette dynamique. Dans ce cadre, la Communauté de communes des Terres d'Apcher Margeride Aubrac et la Communauté de communes des Hautes Terres de l'Aubrac, en partenariat avec l'usine ArcelorMittal de Saint-Chély-d'Apcher, ont été retenues pour cette nouvelle phase. Ce projet s'inscrit au sein du Territoires d'industrie qui comprend 183 territoires, l'un des quinze désignés à l'échelle de la région Occitanie et le seul établi en Lozère. Un chef de projet a été recruté pour mettre en œuvre le programme pendant 2 ans. Concrètement, l'objectif est d'élaborer un plan d'action basé sur les besoins locaux dans le but de déployer une stratégie de reconquête industrielle. Le binôme élu – industriels de notre territoire d'industrie a défini une stratégie plurielle pour développer l'attractivité du territoire, accompagner la transition écologique et énergétique, adapter les formations et créer de l'emploi, mais également accompagner la transition numérique et lever les freins à l'arrivée de nouveaux salariés.



Un diagnostic du territoire a été réalisé, et toute entreprise intéressée peut solliciter une visite sur demande.



CONTACT Rémi LANDREA
04 66 47 70 02 / 06 07 74 03 73
ti.nordlozere@cctama.fr

Témoignage de Jean Pierre JULIEN, gérant de la SARL Fromagers de Lozère

Après une reprise de l'entreprise en 2012 avec des associés, Jean-Pierre Julien assure, seul, depuis 2016 la direction de la SARL Fromagers de Lozère (Duo Lozère). L'entreprise vient de franchir une étape décisive : le 1^{er} février 2024, elle a acquis les anciens locaux de la laiterie du Malzieu-Ville, où elle prévoit de transférer ses activités début 2026. Le magasin de vente est ouvert depuis la reprise. Duo Lozère a été labellisé Territoires d'industrie et éligible aux financements du Fonds Vert. Pour Jean-Pierre Julien, cette intégration « renforce la dynamique collective entre entreprises locales, favorise la mutualisation des compétences et des embauches et permettra de mettre en place une logistique commune, pour le transport de matière premières et de produits finis ». La SARL labellisée RSE en février 2025 cible trois enjeux principaux ; **Environnemental** : « Notre ambition est de bâtir un site le plus vertueux possible, à faible empreinte carbone, afin de préserver l'héritage



©Sébastien Muyllaerts MEFSIN

environnemental, légué par les générations passées », précise le dirigeant. **Social** : Réduire la pénibilité et fidéliser les équipes sont, selon lui, « l'enjeu de demain ». De nouveaux équipements ergonomiques accompagneront le déménagement. **Sociétal** : Duo Lozère entend créer des postes durables sur le bassin de vie et attirer de nouvelles familles, contribuant ainsi à l'attractivité du Malzieu-Ville. Au-delà de son changement de site, la fromagerie projette le lancement de nouvelles gammes, notamment un Skyr élaboré à partir d'une matière première d'exception. « Grâce aux producteurs laitiers qui sont sur un territoire hyper préservé, nous collectons un lait reconnu pour sa qualité, issu d'herbages extensifs ; c'est un atout que bien d'autres territoires pourraient nous envier », souligne Jean-Pierre Julien. Ci-contre, Jean Pierre Julien et son épouse recevant le "Trophées Fonds Vert" de la main du ministre Marc Ferracci."

Témoignage de Philippe CHAPUS, directeur électromobilité d'ArcelorMittal à St Chély d'Apcher

©ArcelorMittal Méditerranée – Vincent Négrerie



Implanté à St-Chély-d'Apcher depuis plus de cent ans, le site lozérien d'ArcelorMittal s'est hissé au rang de premier producteur européen d'acier électrique pour l'électromobilité. L'usine a rejoint le dispositif Territoires d'Industrie et son représentant, Philippe Chapus, directeur du projet électromobilité, est le binôme industriel du programme. « Ce dispositif nous permet de définir collectivement des axes d'amélioration concrets, afin que les industriels du territoire en bénéficient » souligne-t-il. L'entreprise, qui travaille déjà à la réduction de son empreinte carbone avec des projets autour d'énergies renouvelables et de production d'hydrogène vert, réfléchit, avec les autres structures du programme, à la création d'une plateforme multimodale permettant de développer l'usage du train, auquel elle a déjà recours pour 100% de ses approvisionnements. Sur la formation, une cartographie des compétences clés a été réalisée pour concevoir

des cursus de formation dédiés aux métiers en tension, avec les établissements de Saint-Chély : électromécanicien(ne)s, pilotes de ligne de production, technicien(ne)s de maintenance. Des travaux sont également en cours sur le numérique avec l'intégration de l'intelligence artificielle et de la digitalisation. Philippe Chapus souligne la diversité du tissu économique lozérien et appelle les dirigeants à « ne pas rester isolés ». Ensemble, on est plus forts ! Selon lui, l'adhésion à un dispositif territorial offre un cadre essentiel aux entreprises pour se développer. « Nous sommes très fiers que l'entreprise FROMAGERS DE LOZERE soit Lauréat du dispositif "Territoires d'industrie en transition écologique" du fond vert 2024 » se félicite aussi M. Chapus.

Zones d'Activités Économiques

La CCTAMA développe plusieurs Zones d'Activités Économiques (ZAE) pour accueillir les entreprises dans des conditions optimales. Elle propose des terrains aménagés et une offre d'immobilier d'entreprise (bâtiments à louer ou à vendre), tout en accompagnant les porteurs de projets dans le financement de leur installation.

La CCTAMA soutient également l'achat immobilier par les entreprises, afin de favoriser leur ancrage sur le territoire.

Ce dispositif est renforcé par un partenariat étroit avec Lozère Développement, Octav Relance et Initiative Lozère.

La dynamique des ZAE illustre une volonté forte : créer un environnement propice à l'implantation, à la croissance et à la pérennité des entreprises. En conjuguant aménagement, accompagnement et partenariat, la collectivité affirme sa vocation de territoire accueillant et ambitieux pour l'économie de demain.

133 951 €

ont été versés aux entreprises depuis 2020 pour les aider dans l'achat ou l'aménagement d'immobilier.

13

entreprises de l'intercommunalité ont bénéficié de l'aide immobilière d'entreprise depuis 2020.

À ce jour, des terrains sont disponibles au Malzieu-Ville et à Albaret Ste Marie.



Lots de la ZAE du Malzieu-Ville

Depuis 2020, 16 communes de la CCTAMA ont bénéficié des fonds de concours.

319 000 €

ont été attribués pour l'eau et l'assainissement.

466 000 €

ont été attribués pour divers travaux.

Vous souhaitez développer votre activité sur notre territoire ?

Contactez Rémi LANDREA, chef de projet Territoires d'Industrie au 04 66 47 70 02 / 06 07 74 03 73.

Ou Thomas ITIER, Chargé de Projets et Immobilier d'Entreprises à Lozère Développement au 06 33 50 72 52 ou par mail à t.itier@lozere-developpement.com

France services St Chély d'Apcher



04 66 32 71 41

france.services.stchely@cctama.fr

Du Lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30-17h



France services : un guichet unique au service des citoyens

Les France services sont des espaces publics visant à faciliter l'accès aux services administratifs, soutenir les citoyens dans leurs démarches et renforcer la proximité entre services publics et habitants. Leur objectif est de favoriser l'inclusion sociale, lutter contre la fracture numérique et garantir l'égalité d'accès aux services. Des agents formés accompagnent les usagers dans leurs formalités et démarches administratives et sociales. Les France services sont un partenariat renforcé entre l'État et les organismes suivants :



"En 2024, la France services de St Chély d'Apcher a réalisé 8277 accompagnements. Soit en moyenne 31,8 par jour."

Vos avis comptent !

- ★★★★★ Un grand merci pour cette aide précieuse.
- ★★★★★ Très bien. On a été bien conseillé. Et bien accompagné.
- ★★★★★ Très satisfaisant, personnel très agréable et très compétent. Merci de votre gentillesse.



Scannez le QR code pour découvrir toutes les permanences des partenaires locaux.

Les ateliers numériques : un accompagnement gratuit et sur mesure

La conseillère numérique de France services propose des ateliers gratuits, individuels ou en groupe, sur rendez-vous. Adaptés aux besoins de chacun, ces ateliers aident à maîtriser l'utilisation du smartphone, tablette ou ordinateur. Que vous soyez débutant ou souhaitez approfondir vos compétences, vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé, à votre rythme.



Atelier sur la prévention des achats en ligne avec les jeunes accompagnés par la Mission Locale.



Atelier sur les dangers d'internet et la cybersécurité auprès des 6ème et 5ème du Collège Sacré-Coeur à St Chély d'Apcher.



06 07 25 56 30

conseiller.numerique@cctama.fr

France services St Alban sur Limagnole



France services

04 66 31 78 79

france.services.stalban@cctama.fr

Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h15 / 14h-16h45

Mercredi et Samedi : 9h - 12h

Vos démarches administratives et postales réunies dans un seul lieu

Située au cœur de la ville, dans les anciens bureaux de Poste, l'agence postale communale et France services se distingue comme un point de référence incontournable pour l'accompagnement administratif des citoyens. Vous y trouverez deux conseillères dédiées, prêtes à vous guider dans vos diverses démarches administratives. Face à une affluence croissante, il vous est vivement conseillé de prendre rendez-vous pour garantir une prise en charge optimale et éviter les temps d'attente.



Suivez les actualités sur la page Facebook !

Vos avis comptent !

- ★★★★★ Toujours un bon accueil et sourire. Tout est bien. Ne changez pas l'équipe !
- ★★★★★ Cette action intercommunale recrée des liens.
- ★★★★★ Très bien reçu, bon accueil.



LES « PAPOTAGES DU VENDREDI »
de 14 h à 16 h 30
à France Services St Alban

Les « papotages du vendredi » qu'est-ce que c'est ?
C'est un lieu de discussion libre sur tous les sujets que vous souhaitez partager et échanger autour de la littérature, de la musique, des loisirs créatifs etc.
Ces moments privilégiés permettront de créer du lien entre les habitants dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
C'est un espace ouvert à tous et, est gratuit, alors n'hésitez pas à venir à l'agence.
Pour toutes questions, vous pouvez nous joindre au **04.66.31.78.79**
A très bientôt !
Dominique & Amandine

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES APCHER MARGERIDE AUBRAC



"En 2024, la France services de St Alban sur Limagnole a réalisé 2 300 accompagnements. Soit en moyenne 10,6 par jour."

Les permanences des partenaires :



Permanence le 3ème mercredi du mois de 10h à 12h.



Permanence le 1er jeudi du mois de 9h à 12h.



Permanence tous les mercredis matin de 9h à 12h.



Permanence tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h (sur rendez-vous).

Le Ciné-Théâtre

L'ÉTABLISSEMENT

Issu d'une volonté des élus de maintenir l'ancien cinéma le Rex, au cœur de St Chély d'Apcher, le bâtiment a été entièrement rénové en 2013 pour donner lieu au Ciné-Théâtre intercommunal : un espace dédié au cinéma, au spectacle vivant et à l'art.

PROGRAMMATION CULTURELLE

- Projection 7 jours sur 7 de films de tout genre : tout-public, art et essai, films en 3D, en version originale sous-titrée, jeunesse, films d'animation.
- Animations de ciné-débats et ciné-goûters.
- Spectacles vivants, Résidence artistique de médiation décentralisée dans certaines communes rurales du territoire.
- Spectacles au Cinéma : retransmission en différé, d'opéra, théâtre, ballets, concerts, comédies musicales.



Demandez la programmation au Ciné-Théâtre ou dans vos commerces de proximité.

EXPOSITIONS

Depuis 2021, le Ciné-Théâtre a été réaménagé afin d'offrir un lieu d'expositions sur 3 niveaux. Une entrée libre et gratuite est proposée à tous les amateurs d'art comme aux novices.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL LOCAL

Au cours de l'année scolaire, le Ciné-Théâtre participe activement à l'Éducation artistique et culturelle en proposant une programmation adaptée aux différents cycles scolaires. Il accompagne notamment les enseignants dans les dispositifs d'éducation à l'image : « école, collège, lycéen au cinéma ». Le Ciné-Théâtre intervient aussi au Lycée Théophile Roussel auprès des élèves pour l'option "Cinéma".

Le Ciné-Théâtre se positionne comme un partenaire culturel de proximité aux côtés des collectivités, des EHPAD, foyers ruraux, foyers de vie, ESAT, MAS, associations pour bâtir des projets liés à l'art et la culture.

**CINÉ
THÉÂTRE**

Adresse :

Le Ciné-Théâtre
130 Rue Théophile Roussel,
48200 Saint-Chély-d'Apcher
Téléphone: 04 66 31 37 37

Site web : <https://cinematheatre.wordpress.com>



©Ciné-Théâtre - St Chély d'Apcher



Quelques chiffres

En 2024, le nombre d'entrées s'élève à **26 487** pour le cinéma et **3 891** pour les spectacles.

Film ayant fait le plus d'entrées en 2024 : **Un p'tit truc en plus.**

À voir en 2025 :

- » Comédie "Un pour tous" le 03/10/25 au Ciné-Théâtre
- » La grande soirée poétique le 25/10/25 au Quartz
- » La nouvelle création de la cie La Joie Errante: La Vie des Autres le 04/11/2025 au Quartz.

Projets 2026 :

- » Christophe Aleveque le 26/03/2026
- » Soirée de clôture du festival "Contes et rencontres" le 28/02/2026 avec le spectacle "On n'a pas pris le temps de se dire au revoir"
- » La soirée flamenco vivo ! le 10/04/2026

©Ciné-Théâtre - St Chély d'Apcher



Le Scénovision



LE SCÉNOVISION REJOINT LA CCTAMA

Depuis le 1er juin 2023, la gestion du Scénovision de Saint-Alban Limagnole a été transférée à la Communauté de Communes des Terres d'Apcher Margeride Aubrac, marquant ainsi une nouvelle étape dans le développement de ce site touristique. Le Scénovision a pour mission de renforcer son attractivité, en lien avec les enjeux culturels et touristiques du territoire.

UN LIEU D'EXCEPTION

Situé au cœur de la ferme Vincens à St Alban sur Limagnole, le Scénovision est un espace culturel et un musée interactif qui invite les visiteurs à découvrir la Margeride et le mystère de la Bête du Gévaudan à travers une expérience immersive. Ce lieu unique conjugue patrimoine, technologie et émotions, pour offrir un voyage dans le temps captivant.



©Benoit Colomb



UN ACCUEIL RÉINVENTÉ ET UNE BOUTIQUE DE TERROIR

Le Scénovision a récemment repensé son accueil, créant ainsi un environnement plus fluide et convivial pour les visiteurs. La boutique a également été métamorphosée pour mettre en avant les produits des producteurs et artistes locaux.

LA MARGERIDE
• À LA FOLIE •



Scénovision
de Saint-Alban
Un parcours spectacle
historique et ludique !

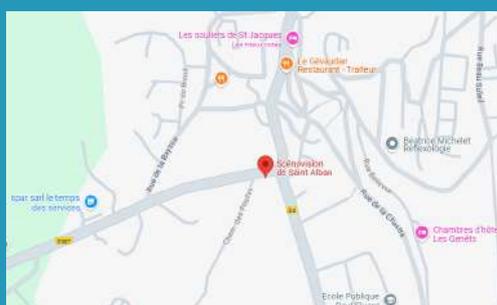
04 66 31 32 85
scenovision@cctama.fr
3 avenue de Saint-Chély
48120 Saint-Alban sur Limagnole



Scénovision de Saint-Alban
@Scenovision.48120

“ En 2024, Le Scénovision a accueilli 5608 visiteurs. ”

Depuis la reprise en main de la CCTAMA, le Scénovision de Saint-Alban séduit un nombre croissant de visiteurs, grâce à une communication ciblée sur l'ensemble du département de la Lozère et au-delà. Les concerts organisés par le Ciné-théâtre contribuent également à renforcer la notoriété du lieu.



Maintenant disponibles !

Un nouveau site internet et sa version mobile



Les Bureaux d'Information Touristique

Depuis le 1er juillet 2018, la Communauté de communes des Terres d'Apcher – Margeride – Aubrac a confié à l'Office de Tourisme Margeride en Gévaudan plusieurs missions : développer et promouvoir le tourisme, accueillir et informer les visiteurs, coordonner les partenaires locaux, commercialiser des services touristiques, adapter l'offre aux besoins des clients, organiser des événements touristiques, gérer des installations de loisirs, et soutenir les projets d'équipements touristiques.



Scannez le QR code pour découvrir les activités sur le territoire.

Malzieu-Ville: Siège de l'Office de tourisme et Bureau d'Information Touristique.
Tél : 04 66 31 82 73



Saint Alban sur Limagnole : Bureau d'Information Touristique.
Tél : 04 66 31 57 01



Saint-Chély d'Apcher : Bureau d'Information Touristique.
Tél : 04 66 31 03 67

Dans le cadre de sa mission d'accueil et d'information des visiteurs, le Bureau d'Information Touristique de Saint-Chély-d'Apcher (bâtiment appartenant à la commune de St Chély) fait actuellement l'objet d'une réflexion portant sur la réhabilitation de ses locaux. Ce projet, en phase d'étude, a pour objectif de moderniser l'espace d'accueil en améliorant à la fois son accessibilité, sa fonctionnalité et son confort. Les travaux à venir permettront ainsi de renforcer l'attractivité du site, au service de la qualité d'accueil et de la valorisation du territoire.

margeride
en gévaudan

27 435

visiteurs renseignés sur les 3 sites d'accueil en 2024.



En raison des travaux de rénovation effectués par le département actuellement au château de Saint-Alban, le Bureau d'Information Touristique a été temporairement relocalisé dans les locaux de l'hôpital François Tosquelles. Ce déplacement, motivé par la nécessité de garantir la continuité du service d'accueil, s'inscrit dans une période de transition. À ce jour, l'avenir de l'implantation définitive du bureau reste à l'étude : un travail de réflexion est en cours afin de définir le lieu le plus adapté pour répondre aux besoins du public et aux ambitions de valorisation touristique du territoire.





Via ferrata du Malzieu

La CCTAMA assure la gestion de la via ferrata du Malzieu-Ville et veille à sa conformité aux normes en vigueur. Un contrôle annuel est effectué par la société Vertical Contrôle, tandis que des parcours sont organisés par l'association La Cazelle Sport Nature. Le Bureau d'information touristique du Malzieu met à disposition 25 équipements de location, régulièrement vérifiés par l'entreprise Esprit Dressing basée à Saint-Chély d'Apcher.

“
Chaque année, environ 600
matériels sont loués.
”



©Marion LARGUIER



©Marion LARGUIER



Chemins de randonnées

La Communauté de Communes Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac dispose de la compétence activités de pleine nature. Elle a délégué cette mission à l'Office de Tourisme Margeride en Gévaudan, chargé de la création, de l'aménagement, de la sécurisation et de la pérennisation des sentiers dits d'intérêt communautaire. Le balisage est assuré par quatre associations locales : deux basées à Saint-Chély-d'Apcher, une à Saint-Alban-sur-Limagnole et une au Malzieu-Ville.

30

Chemins pédestres



20

Chemins VTT



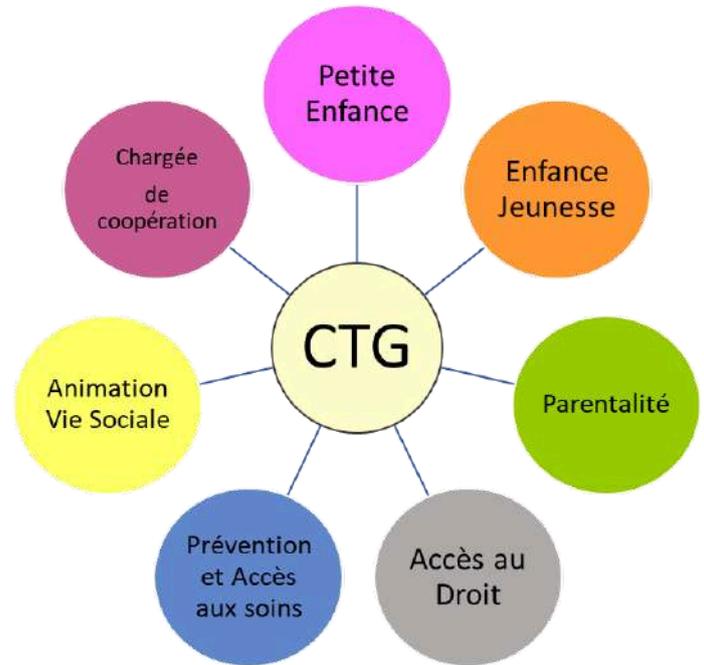
7

Trails



La Convention Territoriale Globale est un contrat d'engagement stratégique entre les Collectivités Locales, la CCSS, le Département et l'Education Nationale pour maintenir et développer les services aux familles du territoire intercommunal. Elle doit faciliter le maintien et/ou le développement des services aux familles, permettre de questionner le fonctionnement des services existants pour améliorer leur mobilisation et leur coordination.

Depuis janvier 2024, la chargée de coopération exerce ses fonctions au sein de la CCTAMA, où elle coordonne et met en œuvre des projets en lien avec les partenaires institutionnels, culturels et éducatifs. Elle favorise les échanges entre les professionnels socio-éducatifs et les publics et valorise le projet social du territoire.



Le SPPE : c'est quoi ?



Le service public de la petite enfance vise à garantir à chaque famille une solution d'accueil de qualité pour son jeune enfant. Cette politique d'accueil du jeune enfant, initiée par le Président de la République en 2022, résulte de plusieurs constats : des inégalités d'accès à un mode d'accueil, une qualité d'accueil inégale et une pénurie de professionnels de la petite enfance. Face à cette situation, cette politique a été refondée sur les principes d'action suivants :

- Lever tous les freins au développement de l'offre d'accueil ;
- Replacer le respect des besoins des jeunes enfants au cœur des objectifs, pratiques et contrôles de l'accueil du jeune enfant ;
- Attirer de nouveaux professionnels vers les métiers de la petite enfance ;
- Aller vers chaque parent et chaque enfant pour les accompagner vers un accueil réellement universel.

Les ménages du territoire

28 %

couples avec enfant(s) et des familles monoparentales

29.6 %

couples sans enfant(s)

11.1 %

familles monoparentales

28 %

0 à 29 ans

34.3 %

60 ans et +

LA MÉDIATHÈQUE ET LUDOOTHÈQUE

La médiathèque de Saint-Chély-d'Apcher (équipement de compétence communale) rassemble en un même lieu des services de lecture publique et une ludothèque. Elle offre à la population un accès à la lecture publique, à l'information, et à de nombreuses ressources culturelles. Ce lieu propose aussi le prêt de jeux, le jeu libre et des animations à visée éducative et sociale. La médiathèque favorise l'accès à la culture, le développement de l'enfant, le lien intergénérationnel et l'accompagnement à la parentalité, en lien avec les structures éducatives et sociales du territoire.

04 66 31 12 41

mediatheque@stchelydapcher.fr



Et sur le territoire ?

Accueil du jeune enfant (-6 ans)

Accueil collectif :

- Crèche de St Chély : 26 places
- Micro-crèche de St Alban : 10 places

Accueil individuel :

- Relais Petite Enfance : 28 assistantes maternelles soit 102 places



Crèche "Les frimousses de la Limagnole" - St Alban sur Limagnole

Services Enfance et Jeunesse (3-17 ans)

- ALSH de St Chély (3/12 ans) : 50 places - ouvert toute l'année les mercredis et vacances scolaires.
- ALSH du Malzieu (3/12 ans) : 20 places - ouvert uniquement pendant les vacances scolaires.
- Espace Jeunes (11/17 ans) : 12 places - ouvert toute l'année les mercredis et vacances scolaires.



ALSH du Malzieu-Ville

Le LAEP

Le LAEP de Saint-Chély-d'Apcher, (également de compétence communale) est un espace d'accueil convivial, anonyme et gratuit, destiné aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte référent. C'est un lieu de rencontre, d'écoute et d'échange, qui favorise le lien parent-enfant et soutient les adultes dans leur rôle éducatif.

Ce dispositif, s'adresse à toutes les familles, sans condition, et s'appuie sur les principes de libre accès, de respect de la confidentialité et de non-jugement. Il s'agit d'un espace bienveillant, où chacun peut venir à son rythme, selon ses besoins, sans inscription préalable.

Le LAEP est animé par une équipe de professionnels garantissant un cadre sécurisant, propice à la socialisation des jeunes enfants et au partage d'expériences entre parents.

04 66 31 69 65

labulledair@stchelydapcher.fr



+ 17 établissements scolaires sur la CCTAMA.

Les équipements dédiés à l'offre de santé

Dans le but de lutter contre la désertification médicale, la Communauté de Communes des Terres d'Apcher Margeride Aubrac a décidé d'améliorer l'accès aux soins de santé et renforcer la cohésion sur son territoire. Afin de garantir à chaque habitant une proximité avec des services médicaux de qualité, la collectivité a porté la construction de deux bâtiments, conçus pour accueillir des activités à la fois sociales et médicales. Ces infrastructures visent à répondre aux besoins de la population en matière de soins de santé, en facilitant l'installation de professionnels médicaux. De plus, ces bâtiments sont des lieux de rencontre et de solidarité, contribuant à lutter contre l'isolement en offrant un accès à diverses structures d'aide sociale et de prévention.



214 avenue du général de Gaulle 48140 LE MALZIEU VILLE

Maison multi-services au Malzieu-Ville

La Communauté de Communes est propriétaire d'une Maison multi-services au Malzieu-Ville destinée à accueillir des activités à vocation sociale ou médicale. En parallèle de l'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) elle accueille actuellement :

- un médecin généraliste
- 3 infirmières
- une psychothérapeute
- un kinésithérapeute (en cours d'installation)



CMT, 10 avenue du Malzieu 48200 St Chély d'Apcher

Centre Médical Territorial

Situé sur la commune de St Chély d'Apcher, le Centre Médical Territorial offre depuis fin 2021, une structure d'accueil moderne aux professionnels de santé.

La Communauté de Communes assure le fonctionnement et la gestion de cet ensemble immobilier d'une superficie totale de 1060 m². Il accueille :

- 3 médecins généralistes
- 1 médecin urologue
- 2 dentistes
- 2 sage-femmes
- 2 infirmières
- 1 infirmière ASALEE
- 2 orthophonistes
- 1 psychologue

Les aides de la CCTAMA

117 foyers ont bénéficié de l'aide au chauffage en 2024. Cette aide est attribuée pour les résidents du territoire communautaire, âgés de 65 ans et plus, vivants seuls, et pouvant fournir un avis de non-imposition. Les prochains formulaires de demandes d'aide seront disponibles en fin d'année 2025. Pour toute demande d'informations, contactez la CCTAMA au 04 66 47 70 02.

9 € / mois

versé à l'organisme prestataire de service, pour les personnes résidant sur le territoire communautaire, âgées de 65 ans et plus, vivant seules et fournissant un avis de non-imposition. Vous souhaitez bénéficier de la télésanté ? Nous vous invitons à prendre contact avec l'ADMR 48 au 04 66 65 37 03 ou Présence Rurale 48 au 04 66 49 79 84.



La Tour d'Apcher

La Tour d'Apcher, située sur la commune de Prunières est un emblème médiéval majeur du territoire de la Communauté de Communes. Érigée au XIII^e siècle sur un promontoire rocheux, cette tour-donjon de 18 mètres de hauteur, classée Monument Historique, témoigne de la puissance des barons d'Apcher qui dominaient autrefois le nord du Gévaudan. Le site est actuellement géré par l'association "Les Amis de la Tour d'Apcher". Les visites guidées sont ouvertes en juillet et août et suite à l'achat par la CCTAMA d'un bâtiment situé à proximité de la tour, un projet de maison de site est en cours de réalisation.



Centre Vacances Handicap

La CCTAMA loue à l'association St Nicolas des locaux situés au Villaret à Saint Alban sur Limagnole, destinés à l'accueil de personnes en situation de handicap durant des séjours. Cet ancien corps de ferme a été entièrement réaménagé en 2014 et répond aux normes d'accessibilité. L'association propose des séjours adaptés « tout compris » à destination des professionnels et organismes spécialisés. Des travaux de réfection de la toiture sont en cours de réalisation.

Equipements sportifs

Depuis 2020, la commune du Malzieu-Ville bénéficie d'un gymnase intercommunautaire moderne, construit par la CCTAMA. La halle des sports permet la pratique de nombreuses disciplines : escalade, handball, volleyball, futsal, basketball, badminton, tennis de table, gymnastique... Cet espace multifonctionnel est mis à disposition des associations sportives et des établissements scolaires pour leurs entraînements et compétitions. La CCTAMA est également propriétaire des deux courts de tennis couverts situés à Saint-Chély-d'Apcher, équipement qui a été raccordé en tout début d'année 2025 au réseau de chaleur de la commune, ce qui permet de diminuer le coût de la facture énergétique ainsi que les émissions de gaz à effet de serre.



Mur d'escalade du gymnase, lotissement Ganigal 48140 Le Malzieu Ville

Les équipements aquatiques intègrent la CCTAMA

À compter du 1er juillet 2025, la piscine communale de Saint-Chély sera officiellement rattachée à la Communauté de Communes. Cette intégration s'inscrit dans une volonté partagée de mutualisation des équipements publics, d'optimisation de la gestion des services et de renforcement de l'attractivité du territoire. Dans cette même dynamique, la CCTAMA intègre également l'équipement aquatique du Malzieu-Ville, affirmant ainsi son engagement en faveur d'une politique cohérente et équitable en matière de services aquatiques sur l'ensemble du territoire.



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La gestion des déchets constitue un enjeu environnemental, économique et citoyen majeur. La prévention et le tri des déchets sont des leviers essentiels pour réduire notre impact collectif. En ce sens, la Communauté de Communes a délégué cette compétence au Syndicat Mixte la Montagne.

"Le meilleur déchet c'est celui qu'on ne produit pas."

70 % des déchets dans la poubelle noire sont évitables ou valorisables (déchets organiques, recyclables ou spécifiques).



Bien trier, c'est diminuer la quantité de déchets enfouis et limiter la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).
Pour réduire vos déchets de cuisine et de table, pensez à composter !

Déchèterie St Alban sur Limagnole

Zone Artisanale la Baysse 48120 Saint-Alban-sur-Limagnole
lundi, mercredi, samedi de 13h30 à 17h

Déchèterie Les Cheyssades

Route de Mazeirac 48200 Rimeize
du lundi au samedi de 7h30 à 12h et de 14h à 17h

Déchèterie Le Malzieu-Ville

6293 route de Saint-Alban 48140 Le Malzieu-Ville
mercredi et samedi de 13h30 à 16h30

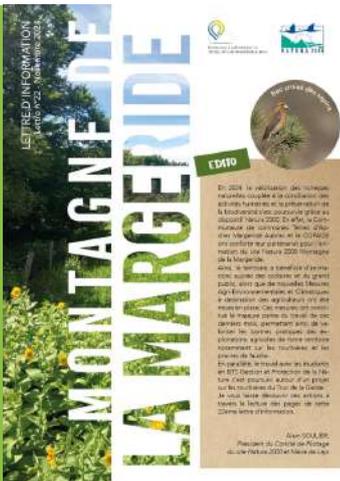


Syndicat Mixte La Montagne
Route de Mazeirac 48200 RIMEIZE
Tél: 04 66 31 33 10
Mail : gestion.dechets@sm-lamontagne.fr
Site Web : www.sm-lamontagne.fr



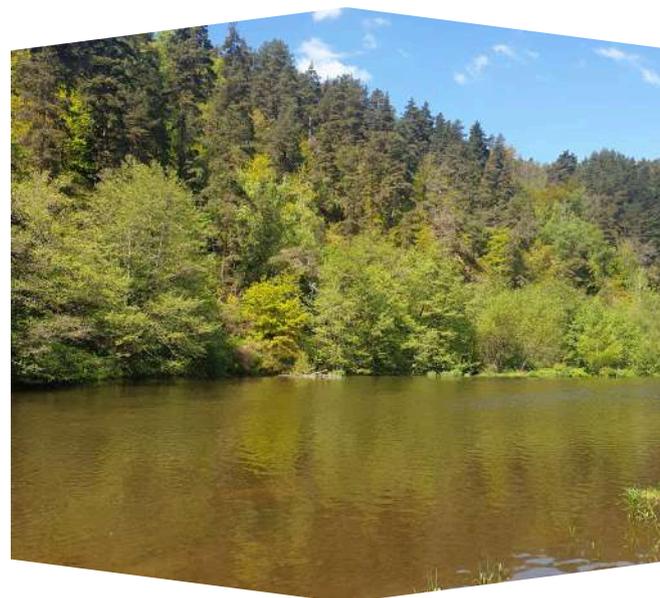
NATURA 2000

En 2024, sur le territoire de la CCTAMA, le site Natura 2000 « Montagne de la Margeride » a poursuivi la mise en valeur de ses richesses naturelles tout en conciliant les activités humaines avec la préservation de la biodiversité. Plusieurs actions ont été menées, notamment l'accompagnement d'exploitations agricoles dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), avec la réalisation de diagnostics agroécologiques ciblés sur des habitats sensibles comme les tourbières et les prairies de fauche. Des animations et formations ont été organisées pour les agriculteurs, les scolaires et le grand public, incluant des visites naturalistes, des ateliers pédagogiques et la première Fête de la Biodiversité au Malzieu-Ville. Les étudiants du lycée de Civergols ont également mené des études sur les tourbières du Truc de la Garde, en vue de proposer des aménagements pastoraux adaptés à ces milieux sensibles. Ces actions traduisent une dynamique locale forte en faveur de la conservation des milieux naturels et du développement durable du territoire.



GEMAPI

Sur le bassin de la Truyère, qui représente une superficie de 3 293 km², les terrains volcaniques sont à l'origine d'un réseau dense de cours d'eau totalisant un linéaire de plus de 3 000 km. Treize EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) sont concernés en toute ou partie par ce bassin versant et les modalités de mise en œuvre de la GEMAPI diffèrent d'un EPCI à l'autre. Ainsi, certains bassins hydrographiques sont couverts par des outils de gestion des cours d'eau (contrat de progrès territorial, plan pluriannuel de gestion...) alors que d'autres en sont totalement dépourvus. Conscients de la nécessité de mettre en œuvre une gestion intégrée sur ce bassin à forts enjeux écologique, touristique, sécuritaire et patrimonial, les EPCI se sont engagés dans une étude de gouvernance pour l'organisation et la mise en œuvre de la compétence GEMAPI à cette échelle. Le portage de cette étude a été confié à l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) du Lot en 2020. Dans le cadre de cette étude, les EPCI ont convenu d'engager l'élaboration d'un syndicat mixte fermé à la carte, labellisé Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) à l'échelle du bassin versant de la Truyère. Ce scénario est également fortement soutenu par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Aujourd'hui, la procédure est sur le point d'aboutir, un arrêté préfectoral ayant approuvé le périmètre d'intervention du futur EPAGE Truyère. Cet établissement public permettra à notre communauté de communes de mettre en œuvre la compétence GEMAPI sur le territoire.



Contexte

La CCTAMA s'est engagée en 2022 dans les démarches du transfert des compétences jusqu'alors obligatoire au 1er janvier 2026. Elle a ainsi recruté une technicienne "eau et assainissement" et après une phase de collecte puis d'analyse des données techniques et financières, 2 bureaux d'études (CEREG et A PROPOS) ont proposé une présentation de service intercommunal à l'ensemble des élus communautaires. Au 1er avril 2025, le Sénat a validé la fin de l'obligation de transfert des compétences eau et assainissement aux EPCI pour les communes ne l'ayant pas encore effectué. Malgré ce changement, la CCTAMA poursuit le travail en cours, la compréhension et la mise à jour des données concernant les réseaux et ouvrages ainsi que l'assistance aux communes.

319 000 €

de fonds de concours ont été attribués par la CCTAMA aux communes depuis 2020.

Collecteur principal des captages Pont de Bastard (MALZIEU-VILLE)



L'eau, une ressource précieuse

Nos territoires sont d'immenses privilégiés notamment en raison de la localisation de la majorité des captages dans des zones naturellement isolées d'un grand nombre de pollutions. Mais, comme 2022 nous l'a rappelé, il ne faut pas oublier que ces sources situées à faible profondeur sont très fragiles dès lors que les périodes de sécheresses deviennent plus fréquentes et durables. De même, les épisodes pluvieux très marqués vont induire des risques de contaminations bactériologiques plus fréquents.

Par ailleurs, de gros efforts ont été réalisés par les communes afin d'assurer le traitement collectif des eaux usées mais il reste encore un nombre important de hameaux denses où la solution collective est la seule qui soit envisageable. De plus, l'élimination des eaux claires parasites (pluvial, trop-plein de sources, drainages...) représentent des enjeux majeurs pour assurer la pérennité des ouvrages existants ou à créer ainsi que des rejets conformes vers le milieu naturel.



Chambre de vannes d'un réservoir (ALBARET STE MARIE)



124 captages et 115 réservoirs



30 dispositifs de désinfection et 2 stations de traitement



450 km de réseaux d'eau potable



63 stations de traitement des eaux usées



120 km de réseaux d'assainissement collectif



820 assainissements non collectifs

Annuaire des Mairies

ALBARET SAINTE-MARIE

04 66 31 92 83
 commune.albaretstемarie@wanadoo.fr
www.albaret-ste-marie.fr
 Du Lundi au Samedi de 9h00 à 12h00.

BLAVIGNAC

04 66 31 92 97
 mairieblavignac@wanadoo.fr
 Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

CHAULHAC

04 66 48 48 48
 mairie.chaulhac@wanadoo.fr
 Jeudi de 18h à 19h30 sur RDV.

FONTANS

04 66 48 31 00
 comunedefontans@orange.fr
 Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Vendredi de 9h à 12h

JULIANGES

04 66 31 77 44
 communejulianges@orange.fr
 Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

LA FAGE SAINT JULIEN

04 66 31 22 83
 contact@lafagesaintjulien.fr
 Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h
 Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

LAJO

04 66 31 53 91
 mairielajo@orange.fr
 Lundi de 8h30 à 12h et jeudi de 13h30 à 17h30

LE MALZIEU FORAIN

04 66 31 70 41
 mairie.malzieuforain@wanadoo.fr
www.lemalzieuforain.fr
 Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
 Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

LE MALZIEU-VILLE

04 66 31 70 25
 secretariat@lemalzieu.fr
www.le-malzieu-ville.fr
 Mardi de 13h30 à 15h
 Mercredi et Vendredi de 10h à 12h
 Samedi de 9h à 12h

LES BESSONS

04 66 31 16 10
 mairie.les.bessons@wanadoo.fr
 Lundi de 14h à 17h30 et jeudi de 14h30 à 17h30

PAULHAC EN MARGERIDE

04 66 31 75 87
 com-paulhac-margeride@orange.fr
 Lundi de 9h à 12h et jeudi de 14h à 17h

PRUNIÈRES

04 66 31 08 77
 mairie.prunieres@wanadoo.fr
www.prunieres-apcher.fr
 Mardi de 13h30 à 17h30
 Vendredi de 13h30 à 17h30

RIMEIZE

04 66 31 08 20
 mairie.rimeize@wanadoo.fr
www.rimeize48.fr
 Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
 Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
 Samedi de 9h à 12h.

SAINTE ALBAN SUR LIMAGNOLE

04 66 31 50 29
 mairie.stalban48@orange.fr
www.stalbansurlimagnole.fr
 Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Samedi de 9h à 12h

SAINTE CHÉLY D'APCHER

04 66 31 00 67
 mairie@stchelydapcher.fr
www.stchelydapcher.fr
 Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

SAINTE EULALIE

04 66 31 57 58
 commune-ste-eulalie@orange.fr
 Jeudi de 8h à 12h

SAINTE LÉGER DU MALZIEU

04 66 31 77 75
 mairie.stlegerdumalzieu@wanadoo.fr
 Mardi de 8h30 à 16h30
 Vendredi de 13h30 à 17h30 (ouvert au public)

SAINTE PIERRE LE VIEUX

04 66 31 80 08
 mairiestpierreleieux@wanadoo.fr
www.saint-pierreleieux48200.blogspot.com
 Lundi et le Vendredi de 9h à 12h
 Mercredi de 13h30 à 18h

SAINTE PRIVAT DU FAU

04 66 31 81 55
 comunestprivatdufau@orange.fr
 Lundi de 8h45 à 11h45 et jeudi de 13h45 à 16h45

SERVERETTE

04 66 48 30 36
 mairie.serverette@gmail.com
www.serverette.fr
 Mardi de 10h à 12h et jeudi de 15h à 17h